Compte-rendu
de la Formation Spécialisée (FS) du 15/10/2026



La séance a débuté, à la demande des Organisations Syndicales, par une minute de silence suite au suicide de notre collègue des services informatiques d'IDF, Marc VALETTE.

Le OS ont lu leur liminaire. (*cf. la liminaire de l'alliance CFDT-CFTC est en PJ)*

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2026 (pour avis) :

FO et Solidaires se sont abstenus.

2) Suivi des Registre Santé et Sécurité au travail (période du 4 /06 au 7/09/2026)

4 motifs d'observation ont été saisi (Ambiance thermique au SGC Chamalières, porte d'entrée des agents du site de Riom défectueuse, nettoyage des sols et des toilettes insuffisants à Berthelot) : Réponses et interventions du service BIL de la Direction.

3) Suivi des accidents du travail et de trajet du 1er au 15 sept. 2026 :

- 2 accidents de service avec arrêt de travail (chute suite à dalle défectueuse + courbature suite à port de lourde charge)
- 1 accident de trajet sans arrêt maladie (chute sur la voie publique).

4) Suivi des fiches de signalement : Entre le 9/06 et le 28/09/26

5 signalements externes, entre agents et usagers.
Systématisèrent le chef de service et les acteurs sociaux sont informés, et il est proposé aux agents de contacter la cellule d'écoute psychologique.

- *L'alliance CFDT-CFTC encourage les agents a se rapprocher du médecin du travail en cas de troubles post-traumatiques, et surtout de ne pas rester isolés : Ces incivilités ne sont pas anodines et peuvent affecter leur santé mentale.*
- *L'alliance CFDT-CFTC dénonce depuis longtemps la dématérialisation excessive et la déshumanisation du service public, qui peut expliquer la frustration des usagers.*

Dans tous les cas, nous condamnons tous les propos racistes, ainsi que les comportements irrespectueux de certains contribuables ,car ils portent atteinte à la dignité humaine et à l'ordre public.
Nous partageons la politique de «tolérance zéro», prônée par la DGFIP.

5) Suivi des refus d'aménagement de poste : Néant

6) Suivi de délarations de maladie professionnelles 2026 : Néant

*7) Examen des propositions pour les formations 2026 (pour avis): Vote **Pour** à l'unanimité*

- Action de formation « Habilitation électrique- recyclage » pour un agent technique du BIL.

8) Examen des propositions d'actions complémentaires pour 2026 (pour avis) : *Vote **Pour** à l'unanimité.*

- Dotation de brumisateurs
- Travaux d'installation de 2 douches site Berthelot : Mise en service prévue fin 2026
- Achat d'un siège ergonomique HAKA et d'un rollermouse *(souris centale avec barre de défilement)*
-

9) Présentation du bilan annuel du Télétravail (année 2025) :

Depuis 2021, les autorisations de Télétravail (TT) *ne cessent d'augmenter :* **60 499 agents de la DGFiP bénéficiaient de TT au 31/12/2025.**

56 agents de la DDFIP 63 bénéficient d'une ou plusieurs autorisations de télétravail répartis entre les catégories A+ (7,55%), A (16,9%), B (50,53%) et C (25%).
49 suivis d'aménagements de poste ont bénéficier d'une attention particulière de la part du médécin de prévention.

Fin 2024, un GT sur le TT a été lancé, afin d'envisager une actualisation du protocole établi en 2021.
Dès 2027 se poursuivera l'actualisation et la mise à jour de la documentation :
Thèmes principaux : Télétravail pour raison de santé, télétravail pour raison sociale ou familiale, gestion des refus et interruption du télétravail, télétravail exceptionnel et suspension du télétravail.

*Seule OS présente à ce GT du 6/12/2024, l'alliance **CFDT-CFTC** avait fait des propostions, telles qu'un vrai droit à la déconnexion, l'augmentation du montant de l'AFT et la prise en compte des situations particulières (état de santé, handicap, grossesse, proche aidant).*

10) Présentation de l'action 13 du plan de prévention du risque suicidaire :

Le plan d'action 2025-2027 de la DGFIP sur l'amélioration des conditions de travail et la prévention du risque suicidaire prévoit que chaque chef de services organise la tenue d'un *espace de discussions de travail (EDT)* avec ses agents, sur les conditions de travail, l'organisation et le sens du travail.
Cette réunion obligatoire doit se tenir sur la période de septembre-octobre et fera l'objet d'un suivi.
Ces EDT ont pour but de diagnotiser les risques psycho-sociaux, en identifiant les signaux faibles et les axes d'amélioration de travail.
Un kit d'animation sera fourni aux chefs de services, et ils auront la possibilité de faire appel à des facilitateurs, des conseilliers mobilité carrière ou des acteurs de prévention.

Le Docteur NEEL rappelle un numéro d'urgence en cas de signes de risque suicidaire d'un agent : le N° **3114**.

Les agents en souffrance psychologique peuvent solliciter **Qualisocial** (psychologues du travail) , **Proconsult**, ou contacter les Urgences Psychiatriques et Psycho-traumatiques (UPP) du CHU Gabriel-Montpied : Ces professionnels sont à leur écoute. Il est important de ne pas rester seul.

L'alliance CFDT-CFTC restera très vigilante et attentive au suivi de ces EDT.
Pour nous, la lutte contre le risque suicidaire doit s'accompagner d'un management plus humain, d'un lien soutenu par un collectif fort, d'une vraie poilitique de recrutement, et d'une véritable reconnaissance des agents et de leurs investissement.

11) Présentation des rapports annuels 2025 du Medecin du travail et de l'Assistante sociale

- *Rapport du Docteur NEEL* :

  La DDFIP 63 compte 842 agents dont 99 en situation de RQTH, avec de nombreux aménagements de postes.
  Les arrêts maladies sont en augmentation : Le docteur a réalisé 65 visites arrêts / reprise d'activité.
  Elle constate une augmentation des violences entre agents: Plus le stress augmente, plus la bienveillance et la cohésion disparaîssent.
  Les encadrants sont aussi des agents vulnérables en difficulté.
  L'Openspace accentue les irritants (bruit, passage...)
  La fatigue peut être liée à l'apnée du sommeil non diagnostiquée : Lors de la consultation, elle investigue sur ce thème et interroge les agents. Elle encourage à faire le point avec son médecin traitant.

  Le Docteur NEEL aura le suivi des agents de la DDFIP 15 et 43 à la demande du SG.
  Elle reste joignable par sms ou mél.

- *Rapport de l'assistante sociale Mme FARGES :*

  168 personnes accompagnées (18,6%), à leur initiative, dont majoritairement des collègues féminines.
  Elle est sollicitée pour l'aide à la recherche de logement, le budget, la santé, la vie familiale et professionnelle , la fin de carrière et l'accompagnement à la retraite.
  Elle insiste sur le fait que le travail fait mal et peut-rendre malade.
  Elle tient régulièrement des permanences sur les différents sites du département.
  Il est important que collectivement les agents soient bienveillants et à l'écoute, notamment en ce qui concerne les collègues avec des handicaps invisibles ou les proches- aidants.

L'alliance CFDT-CFTC rappelle l'importance de contacter le service d'action sociale et ne pas rester seul : Vous serez écouter, accompagner et conseiller-
N'hésitez pas à les contacter, leurs coordonnées sont :

** Docteur NEEL : contact par mél uniquement : stephanie.neel@finances.gouv.fr*
** Mme FARGES :04.73.43.81.06 / 06.20.99.27.99 laurence.farges@finances.gouv.fr*

12) Questions diverses

* Le SGC Clermont Métropole et Amendes recevra la visite de l'inspectrice Santé et Sécurité au travail (ISST) le jeudi 19/11/2026.

* Problème de stationnement des vélos cargo sur la parking vélo de la DDFIP 63 : Il n'aura que 2 emplacements possibles.

* La Directrice a accordé la journée complète d'autorisation d'absence pour la journée du spectacle de l'arbre de Nöel du 2/12/2026 (3 séances).
L'alliance CFDT-CFTC salue cette décision qui s'inscrit dans l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle.

Vous avez des questions ? Des suggestions ? N'hésitez pas à nous contacter.

Vos représentants élus de l'alliance ***CFDT-CFTC***
Contact : cftc.ddfip63 @dgfip.finances.gouv.fr ou cfdt.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr